

# Citer ses sources

Lorsque l'on donne des informations, il faut toujours citer ses sources ; c'est ce qu'on appelle faire une **bibliographie**.

Pour cela, il faut noter les références des documents, à mesure qu'on les consulte.

Voici un exemple de tableau dont tu peux t'aider pour ne rien oublier car pour chaque document, les informations à noter sont différentes.

## Livres

titre	auteur	éditeur	page	cote

## Articles de périodiques (revues)

Titre de l'article	Titre de la revue	Numéro de la revue	Date de la revue	Page de l'article

## Site Internet

Titre du site	Adresse URL	Date de consultation

## Dictionnaire / Encyclopédie

Titre	éditeur	Mot recherché	page